

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

# UN QUATRIÈME PROJET COMPLÉTÉ

## POUR LE FONDS D'EMBELLISSEMENT DE LA ROUTE 138

**Beaupré, le 15 juin 2015** - Dans le cadre du Fonds régional d'embellissement de la route 138, le CLD et la MRC de La Côte-de-Beaupré ont annoncé la réalisation d'un quatrième projet, l'installation d'une nouvelle enseigne au restaurant Le Marie Beaupré à Sainte-Anne-de-Beaupré.

L'inauguration de cette nouvelle enseigne a été dévoilée en présence de M. Jean-Luc Fortin, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et maire de Sainte-Anne-de-Beaupré, M. Jean Letellier, propriétaire du restaurant Le Marie Beaupré et M. Daniel Robitaille, président du CLD de la Côte-de-Beaupré.

*«L'installation de cette nouvelle enseigne vient compléter l'ensemble des interventions de la nouvelle image que le restaurant Le Marie Beaupré s'est donnée»* précise M. Jean Letellier, propriétaire du restaurant Le Marie Beaupré.

Cette enseigne répond aux critères du Fonds régional d'embellissement de la route 138 notamment par ses dimensions, son éclairage discret et le choix des matériaux. De plus, il s'agit de la première enseigne qu'un commerçant installe pour renouveler son image. Le résultat est percutant.

Rappelons que les entreprises localisées sur la route 138 sont éligibles à ce fonds et peuvent obtenir une subvention représentant 50 % du coût des travaux jusqu'à un maximum de 4 000 \$ pour des projets d'enseignes ou d'aménagements paysagers.

Ce fonds est une initiative du CLD et de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Le fonds totalise 60 000 \$ pour trois années, un levier qui permettra des investissements de 120 000 \$ et plus pour embellir les abords de la route 138.

-30 -

Source et information : Françoise Roy, chargée de projet  
418 827-5256 poste 208  
paysages@cldcdb.net